



LA NATURE A BESOIN DE VOUS

Bulletin d'information de IASEF - Numéro 19 - Juillet 2013
Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Forêt

Voici, juste avant les vacances estivales, le numéro 19 de notre bulletin, dans lequel vous trouverez la suite de la présentation consacrée à la biodiversité, initiée dans notre précédent journal.

Nous aborderons dans celui-ci des aspects de la biodiversité souvent méconnus.

Les sols, par exemple, offrent de nombreux services au plan écologique, très utiles à l'Homme. Leur rôle est essentiel pour la préservation des équilibres naturels.

Les insectes et les champignons ont une place importante dans l'équilibre des écosystèmes et pourtant, à l'exception des spécialistes ou des passionnés, nous en savons peu de choses.

Lorsqu'un écosystème est fragilisé, des déséquilibres se créent. Certaines espèces peuvent disparaître et d'autres au contraire se développer de façon disproportionnée.

Lorsqu'une espèce connaît une croissance exponentielle, ce développement peut mettre en péril l'écosystème dans lequel elle évolue et également causer des dés-

agréments aux activités humaines, comme les cultures.

L'histoire de la Terre montre que la Nature s'autorégule et a su s'adapter à des cataclysmes qui ont, pour certains, causé la disparition de 80 à 90% des espèces. Pour autant les rythmes naturels sont plus lents que le rythme des atteintes causées par l'Homme aux milieux naturels. C'est pourquoi les actions de protection de ces milieux sont essentielles. Nous vous en donnons quelques exemples dans ce bulletin : la Charte de la Biodiversité en Ile-de-France comme outils de protection de la biodiversité, limitation de l'utilisation des pesticides, inventaire des mares pour aider à la protection des milieux humides, création de corridors écologiques afin de préserver les connections entre les milieux naturels, création de crapauducs pour aider à la préservation des batraciens, etc.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous retrouverons avec plaisir à la rentrée lors du forum des associations de L'Isle-Adam.

Sommaire

La charte de la biodiversité d'Ile-de-France.....	2
L'importance des champignons dans l'écosystème forestier.....	2/3
Les nuisibles : la pie bavarde.....	4/5
Les insectes et la biodiversité.....	5/6
Les sentinelles et les insecticides.....	7
Faune des Mares.....	8
Inventaire des mares.....	8
Sauvegarde des batraciens.....	9
Prolongement de l'A16 : les biocorridors en question.....	10/11
Le sol : notre principale réserve de biodiversité et notre premier puit de carbone.....	11
A vos agendas.....	12

vous pouvez nous contacter :

contact@iasef.fr

site

www.iasef.fr

La Charte Biodiversité d'Ile-de-France

La révision de Charte Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France a été préparée par Natureparif, association « biodiversité » du Conseil Régional, dont IASEF est membre.

En 2004 la France prend la décision de créer une stratégie nationale de la biodiversité (SNB) afin de faire entrer la biodiversité dans toutes les politiques publiques. Cette «SNB» a été renforcée pour la période 2011 à 2020.

Dès 2003, la région Ile-de-France a été pionnière, en créant la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels. Le texte, toujours d'actualité, peut être consulté sur le site dédié par la région : <http://www.chartebiodiversite-idf.fr>.

Néanmoins, la quantité et la qualité des habitats n'ont pas cessé de se dégrader dans les espaces agricoles d'abord, dans certaines des forêts et des zones naturelles ensuite, et, surtout l'artificialisation des sols urbains et périurbains qui omet de reconquérir les zones d'activité polluées et délaissées et préfère consommer les terres agricoles ainsi que les forêts et les espaces naturels. Nous en avons un exemple caricatural en Val d'Oise avec le projet de détruire les terres agricoles du Triangle de Gonesse alors qu'il y a déjà tout autour de nombreux sites viabilisés ou même construits à l'abandon.

C'est pour freiner cette destruction rapide et irréversible des habitats, supports de biodiversité, le premier de tous étant dans les sols forestiers, qu'une révision de la Charte a été préparée, débattue et réalisée grâce à l'action de Natureparif. Il en sort un document clair et très détaillé, à consulter sur le site précité.

Nous pouvons demander à chaque commune, à chaque entreprise, d'adhérer à cette Charte.

Là où nous habitons, demandons à la commune d'adhérer à cette Charte. En effet, cette adhésion et le respect des deux conditions impératives conditionnent dès maintenant l'accord de la Région Ile-de-France pour apporter un co-financement aux projets communaux. L'engagement minimum, impératif, est double :

- réaliser des chantiers à faible nuisance,
- et supprimer les pesticides.

Ne pas respecter ces deux points pourra, adhésion à la Charte ou pas, motiver le refus par la Région de financer des projets.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour promouvoir cette Charte.

Là où nous travaillons, nous pouvons également proposer à notre entreprise, administration, association, d'adhérer à cette Charte dans le cadre de la responsabilité sociétale et environnementale.

Jean-Claude Marcus

Président de l'Association de Défense de la Forêt d'Ecouen et d'Education à la Nature (ADFEEN)



Mante religieuse

(photo prise sur le futur site du port de L'Isle-Adam)

Yves Morvant



Les champignons et l'écosystème forestier

En écologie forestière on évoque couramment de nombreuses espèces végétales : les arbres, les plantes, les fleurs, mais on oublie presque toujours les champignons dont les espèces sont pourtant beaucoup plus nombreuses.

Sur les trois forêts dont nous sommes voisins, on compte un peu moins d'une centaine d'essences d'arbres, la flore forestière a moins de mille représentants, alors que les champignons sont sans doute plus de 2 000 espèces.

Cela vient du fait que les champignons ne sont pas visibles en permanence contrairement aux arbres et aux plantes. Leur reproduction est «cryptogame» (c'est-à-dire cachée), on en voit quelquefois le fruit sous la forme d'un «carpophore» (le champignon apparent, avec un chapeau et un pied dans certaines espèces), le plus souvent en automne, quelquefois au printemps ou en été. Ils sont donc difficiles à voir. De plus, pour s'intéresser à leur incidence sur le milieu forestier il faut avoir des connaissances mycologiques qui dépassent les compétences botaniques traditionnelles. Cette vie discrète n'empêche en rien leur participation prépondérante au développement des arbres et des plantes.

Les végétaux supérieurs contiennent de la chlorophylle et peuvent se nourrir de façon autonome avec les éléments minéraux disponibles dans leur environnement. Ce régime est appelé «autotrophe». Les champignons, qui ne sont plus classés dans les végétaux mais dans «le règne fongique», sont «hétérotrophes» car ils dépendent étroitement d'autres êtres vivants ou morts pour leur subsistance.

C'est cette distinction qui crée des relations entre les champignons et l'écosystème forestier et les amène à adopter, selon le fonctionnement de vie de chaque espèce, un mode de consommation différent que l'on peut diviser en trois catégories :

♦ **Les décomposeurs** ou «**saprophytes**» : ils décomposent la matière organique morte - feuilles, brindilles, insectes ou animaux morts, bois tombé, excréments... ils contribuent à la fabrication de l'humus et en assainissent la surface; sans leur travail combiné à celui des bactéries la couche de matière organique pourrait atteindre une hauteur impressionnante.

♦ **Les associés à leur hôte** ou «**symbiotiques**» : ils vivent en relation avec une plante ou un arbre, créant une association bénéfique réciproque, grâce à un réseau filamenteux créé par le mycélium (cham-

pignon souterrain) qui rejoint par les racelles le système racinaire du végétal. Ce dispositif s'appelle «mycorhize». Les champignons tirent des arbres les hydrates de carbone (sucres) issus de la photosynthèse ; le végétal, lui, améliore considérablement sa nutrition grâce à l'eau, l'azote, le phosphate principalement, (accessoirement le potassium) et des oligo-éléments tels que le cuivre et le zinc. Le mycélium piège certains métaux comme l'aluminium ou le cadmium qui à l'excès deviendraient toxiques pour l'arbre. Il favorise la production de racines du jeune arbre en libérant des hormones. Il contribue au bon état sanitaire de l'arbre-hôte en produisant des antibiotiques limitant le risque d'agressions extérieures.

♦ **Les profiteurs** ou «**parasites**» : Ils vivent au détriment d'un organisme vivant souvent affaibli et entraînent quelquefois sa mort (comme les armillaires couleur de miel), et se voit ensuite remplacés par des «saprophytes» qui vont réaliser la décomposition ligneuse.

Préserver les champignons

- **D'un point de vue écologique** : Les champignons comme toutes les espèces animales ou végétales sont des éléments de la biodiversité. Ils méritent donc la même attention et la même protection, notamment pour les espèces menacées. De plus ils sont une source alimentaire pour de nombreux animaux comme les insectes, les gastéropodes, et aussi les mammifères comme les rongeurs, les sangliers et les cervidés.

- **Au point de vue de la santé et du développement de la forêt** : le champignon a un rôle fondamental dans l'écosystème forestier en ce qui concerne l'aide à la croissance des arbres assurée par de nombreux «mycorhiziens» et aussi le nettoyage réalisé par les «saprophytes».

Les causes de raréfaction des champignons

♦ **Le ramassage** : si la cueillette familiale n'est pas nuisible, par contre, la cueillette semi professionnelle peut avoir des effets néfastes. Parmi ceux-ci,

citons le ramassage de champignons trop jeunes, en sacs plastiques dans lesquels les spores ne peuvent pas se ressemer en milieu naturel, le piétinement du sol qui nuit aux mycéliums et aux substrats ou le ratissage (cueillette intensive).

♦ **Destruction des biotopes** : c'est catastrophique pour les champignons ! Par exemple lors d'aménagements routiers ou destructions de zones humides, etc..

♦ **La pollution atmosphérique** : acidification du milieu, composés azotés, nitrates, métaux lourds que les champignons ont tendance à accumuler (plomb, cadmium, mercure, cuivre) et la radioactivité.

♦ Les changements de biotope coupes rases anticipées :

- Coupes systématiques des arbres sans valeur économique : bouleau, saule, noisetier, tremble.
- Peuplements trop denses interceptant les pluies.
- Assèchement des zones humides et marais, amendement par engrais chimiques, monoculture forestière.
- Enlèvement des arbres morts.
- Débardage et travaux forestiers avec des engins lourds.

♦ Les causes naturelles :

Changements climatiques, tels que augmentation des températures et manque de précipitations.

Actions possibles pour protéger les espèces de champignons :

- ♦ Inventaire des espèces rares ou menacées
- ♦ Protection légale réglementant les cueillettes
- ♦ Education des Usagers : C'est le rôle de IASEF !

Daniel Maurel

- pratiquer une cueillette raisonnable,
- ne pas détruire les champignons sans valeur,
- se munir d'un panier en osier pour contribuer à la dissémination des spores en forêt.

“NUISIBLES” : la Pie Bavarde

Globalement, les effectifs de pies sont en forte régression : - 68% entre 1989 et 2011 selon le programme STOC. En fait, ce chiffre recouvre deux phénomènes très différents. En milieu rural, la chute est particulièrement sévère, allant jusqu'à sa disparition totale dans certains secteurs. Les modifications des pratiques agricoles, avec le recours aux intrants, et des paysages, avec la disparition des haies, y sont sans doute pour beaucoup. Mais la principale cause semble être le piégeage, conséquence du classement en «nuisibles». En ville, on assiste à un phénomène inverse : depuis les années 1970-1980, la pie y est devenue abondante alors qu'elle en était totalement absente auparavant : les zones périurbaines offrent des espaces végétalisés où elle peut se nourrir et la pression du piégeage est moins forte.

Plus de 300.000 pies tuées chaque année...

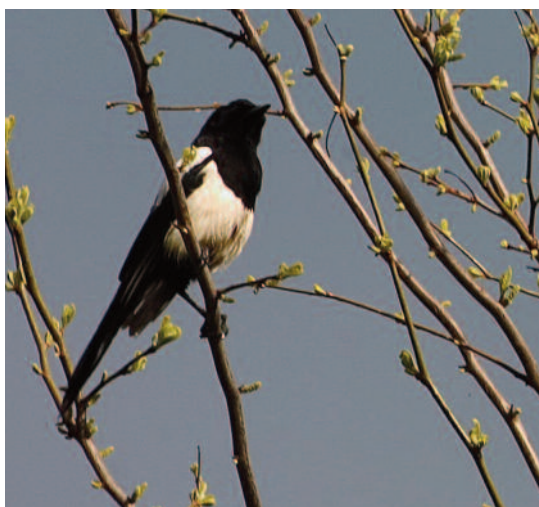
L'arrêté ministériel du 2 août 2012 fixant «la liste des espèces d'animaux classées nuisibles» a retenu la pie dans la totalité de 76 départements, et partiellement dans 5 autres départements. Des arrêtés ultérieurs préparent une augmentation des zones de classement. Les résultats sont là : l'ASPAS⁽¹⁾ estime que 324.000 pies sont tuées par piégeage chaque année, soit environ 4.000 par département. Dans le Val d'Oise, la FICEVY⁽²⁾ fait état d'une progression constante des prises, passant de 600 pies en 1993 à 2.410 pies en 2010. Ce chiffre provient des déclarations des piégeurs : la réalité est certainement beaucoup plus importante.

Pourquoi ce classement en «nuisibles» ?

La réglementation prévoit que le classement d'un oiseau doit répondre à un des trois motifs suivants : dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique (maladie...), pour assurer la sécurité de la faune et de la flore (prédation de gibiers...) ou pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles (dégâts aux récoltes...)

La pie n'ayant jamais été considérée

comme un risque pour la santé publique, il faut chercher ailleurs la justification à ce classement. La FICEVY, qui a élaboré le dossier technique à partir duquel la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage s'est prononcée indique : «*La pie bavarde est un oiseau territorial, omnivore, qui n'hésite pas à s'attaquer à des proies vivantes ou non de taille respectable, tels qu'œufs de passereaux à celui de l'oie, des poussins de toutes espèces, poulets et canetons de 2 à 3 semaines. Ce régime alimentaire les conduit à avoir un impact financier important là où les couples ont*



décidé de s'implanter que ce soit sur la faune sauvage, les animaux domestiques et les cultures maraîchères ou agricoles»^(a).

Le problème devant cette argumentation est qu'elle reprend tous les préjugés qui entourent la pie, mais qu'elle va à l'encontre de tous les travaux scientifiques. Une thèse de doctorat, établie dans le cadre du Muséum National d'Histoire Naturelle, a démontré de façon incontestable que :

- ◆ La pie est omnivore, avec un régime alimentaire qui inclus, de fait, des prédateurs sur des petits oiseaux, mais celles-ci sont très limitées (essentiellement en période de reproduction) dans le temps et en quantité^(b). En tout état de cause, toutes les études montrent qu'à sa présence n'a aucune influence sur les niveaux des populations de passereaux.

- ◆ La pie a peu de prédateurs naturels. Comme tous les animaux dans cette situation, elle a donc un système de régulation qui lui est propre : seuls les couples qui disposent d'un territoire (4 à 5 ha au minimum en milieu rural ; 2 ha au en milieu urbain) sont reproducteurs. Les autres ne se reproduisent pas.

Pourquoi cet acharnement ?

Simplement pour satisfaire les

Les pies reconnaissent les visages humains

Un chercheur coréen vient de démontrer que les pies reconnaissent les visages humains. Au départ, c'est une découverte fortuite : il venait de déranger des pies pour installer des caméras et il s'est fait «agresser» par plusieurs d'entre elles ensuite, alors qu'il était avec des collègues. Même, en échangeant ses vêtements avec eux, il restait l'objet de leur agressivité. Il a poussé plus loin l'étude et aucun doute ne subsiste, c'est bien son visage qui était identifié. Or, il y a 20.000 étudiants sur le campus...

Les pies et la «conscience de soi»

Des psychologues de l'Université Goethe, de Francfort, ont soumis des pies au test du miroir, mis au point par Gordon G. Gallup. Il consiste à appliquer une tache de couleur sur l'animal, puis à le placer devant un miroir. Pour la plupart des animaux la réaction va de l'indifférence à l'agressivité. La pie réagit différemment, en s'observant, puis en cherchant à se débarrasser de la « tache », avec le bec, la patte ou ne se frottant. On peut donc penser que la pie comprend que l'oiseau qui lui fait face, dans le miroir, est elle-même. Seule une petite dizaine d'animaux réagit ainsi : l'éléphant, le chimpanzé, l'orang-outan, le bonobo, le dauphin, l'orque, le corbeau et une espèce de perroquet. Les enfants réussissent habituellement ce test à partir de 18 mois.

préjugés du monde de la chasse et répondre à l'idée fausse mais répandue qui voudrait que la pie détruise les passereaux. Reste l'évidence : qu'elle soit en voie de disparition (secteur rural) ou abondante (secteur urbain), c'est partout une même et seule réponse: le piégeage. Une réponse qui conduit à la mort plus de 300.000 oiseaux par an.

Pascal Thoyer

¹ ASPAS : Association pour la Protection des Animaux Sauvages

² FICEVY : Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines

³ Cette argumentation a été utilisée par le Préfet du Val d'Oise pour classer la pie dans les nuisibles en 2011. Le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, saisi par l'ASPAS, a annulé l'arrêté en cause, soulignant l'absence totale de preuve des dégâts imputés à la pie.

⁴ Les « charognes » figurent en bonne place dans le régime alimentaire de la pie. Ce qui explique la présence parfois importante d'ossements d'animaux de taille relativement importante, comme des crapauds ou autres oiseaux.

Les insectes et la biodiversité ?

Qui n'a jamais été intrigué lors d'une promenade dans les bois par le comportement d'un bousier, ce joli coléoptère noir aux reflets bleus ou verts (*geotrupes stercorarius*), occupé à transporter avec peine des excréments ?

Même dérangé par nos taquine-ries ou par les accidents du terrain, il retrouve sa position initiale et suit obstinément son chemin. C'est qu'il a une tâche très importante à accomplir : le nid pour sa progéniture prochaine doit être abondamment garni de nourriture car les galeries souterraines où ses larves vont se développer doivent être bien approvisionnées. Il faudra à peu près deux ans à une larve pour se développer et le coléoptère adulte n'émergera du sol qu'au printemps suivant.

Que seraient nos forêts sans la présence de ces nettoyeurs de la nature ? Pourtant, dans les allées équestres de nos forêts, il est en danger : Les vermifuges administrés aux chevaux sont rémanents dans leur crottin.

Le monde des insectes est fascinant. Cette classe, embranchement des arthropodes, est la plus riche en espèces du monde animal. On évalue à un million le nombre d'espèces connues dans le monde dont soixante mille présentes en France.

Chaque année, on en découvre de nouvelles. Les morphologies sont variées, les modes de vie différents, les talents divers les uns par rapport aux autres. Ils se placent immédiatement après les végétaux dans la chaîne alimentaire, ils servent de proies aux oiseaux, aux reptiles, aux amphibiens et à de nombreux mammifères. De ce fait, ils ont une fonction importante dans notre écosystème.

Les uns comme le bousier sont éboueurs, d'autres ordres comme celui des hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes...) participent à la fécondation des fleurs et maintiennent ainsi l'existence du monde végétal. Ceux nombreux qui se nourrissent de végétaux en cours de décomposition participent à la fécondation des sols. Les nécrophores enterrent des cadavres de petits vertébrés participant eux aussi au nettoyage de la nature. Les insectes tueurs qui se nourrissent d'autres insectes (libellules, guêpes, coccinelles...) régulent les populations des autres insectes et évitent leur pullulation. On commence à utiliser leur action en agriculture pour limiter l'emploi

des insecticides. Beaucoup sont simplement beaux, tels les papillons, les longicornes et tant d'autres qui enrichissent notre environnement et dont les larves sont source de nourriture pour d'autres espèces.

Cependant, cherchons à retrouver leurs caractères communs : la plupart des insectes ont un corps en trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen.

La tête : Elle comprend les antennes, les yeux composés et parfois des yeux simples les ocelles et les pièces buccales. Elle abrite un cerveau complexe qui prolonge le système nerveux en forme d'échelle de corde situé dans l'abdomen

Le thorax : Composé de



trois segments, il supporte les organes locomoteurs : les trois paires de pattes et les deux paires d'ailes. Chez les diptères (les mouches), une paire d'ailes a évolué en balancier, ce qui permet leur vol particulier en zigzag.

L'abdomen : Il renferme l'appareil digestif, le cœur en forme de tube, les organes reproducteurs et le système nerveux. Ces organes ont des prolongements dans tout le corps. La respiration se fait par l'intermédiaire de trachées qui s'ouvrent sur les côtés du thorax et de l'abdomen par des stigmates.

Les nombreux insectes sont un élément très important de la biodiversité.

Les espèces sont diverses dans leurs formes, leurs tailles, leurs couleurs, leurs façons de se nourrir, leurs modes de vie.

Les abeilles, les guêpes, les fourmis, les termites vivent dans des sociétés organisées. D'autres sont solitaires.

Les insectes participent à l'équilibre qui régit la vie sur notre planète. Le monde animal comme le monde végétal sont très interdépendants, l'équilibre entre les espèces est fragile et les interventions humaines souvent le menacent.

Bien sûr l'influence des insectes sur notre vie ne se limite pas à la produc-

tion de miel, de cire, de fils de soie, de teinture de cochenille ni même de substances médicamenteuses ou de réserve de protéines dans l'alimentation de certaines populations humaines. Certains transmettent des maladies à l'homme : Pensons à la mouche tsé-tsé et à la maladie du

sommeil, à la puce du rat vecteur de la peste, au moustique anophèle responsable du paludisme ou aux poux du corps qui transmettent le typhus. Il peut arriver d'autre part que par une absence de prédateurs, une météo trop favorable ou une abondance de nourriture des ravageurs pullulent et deviennent une nuisance.

Rappelons-nous la catastrophe qu'a causée en Chine « la chasse aux quatre nuisibles » décrétée par Mao Tse Toung. *Les oiseaux, principalement les moineaux friquets prélevaient leur subsistance sur les grains cultivés. Ces oiseaux ont été déclarés nuisibles et les paysans ont été invités à les exterminer en faisant du bruit, en tapant sur des casseroles par exemple. Les oiseaux ne pouvant plus se poser mouraient d'épuisement. N'ayant plus de prédateurs, les criquets se sont multipliés et ont fait plus de dégâts que les oiseaux. Ils ont certainement été une des causes de la grande famine qui a fait plusieurs millions de morts.*

Ces situations découlent toujours d'un déséquilibre écologique dont l'homme, cet apprenti sorcier, est souvent responsable.

...Les insectes et la biodiversité ? (suite)

La monoculture favorise les ravageurs.

Il ne faut jamais oublier que les bienfaits apportés par les insectes sont globalement plus importants que leurs inconvénients. Les protéger est une nécessité. Ils sont dans les premiers éléments de la chaîne alimentaire et assurent ainsi la pérennité de toute vie, y compris la vie humaine, sur notre planète. Ils entretiennent et enrichissent notre environnement.

Prenons-en conscience et évitons l'emploi des pesticides qui détruisent toutes les espèces indifféremment et soyons fermes sur l'application de l'arrêté du 23 avril 2007 qui s'applique à soixante-cinq espèces protégées en France. Il est interdit de détruire, capturer ou enlever, conserver pour les collections les insectes vivants ou morts. Il est interdit aussi de les transporter, colporter ou utiliser, de les vendre ou de les acheter.



L'attention à la conservation de la biodiversité ne doit pas être réservée aux espèces rares. En protégeant les insectes, aidons à combattre les graves menaces qui pèsent sur la nature et notre environnement.

Marie-Claire Morvant



Yves Morvant



Visite du rucher-école des Amis des Abeilles du Val-d'Oise (AAVO) à Domont - Dimanche 9 juin 2013

Comment imaginer, que si près de Paris, un endroit un peu secret où la nature semble intacte, on peut découvrir un véritable centre de formation apicole.

Accueillis par deux spécialistes, notre groupe d'une vingtaine de novices, dont la moitié d'enfants, a été initié à la connaissance des abeilles, l'élaboration des essaims, la collecte du miel. « Il n'y a pas de questions bêtes » ont encouragé nos formateurs : et bien ils n'ont pas été déçus ! Si nos questions n'étaient pas très scientifiques, les réponses l'étaient, et nous avons découvert un monde ignoré du simple consommateur.

Nous dégusterons avec respect ce précieux cadeau des abeilles.

Les sentinelles et les insecticides systémiques.

Les abeilles sont des insectes appartenant à l'ordre des hyménoptères. Cet ordre comporte des espèces utiles à l'homme pour leur rôle de pollinisateur (abeilles, bourdons, guêpes) ou de dégradation de végétaux (fourmis). Il joue donc un rôle central dans le maintien des équilibres écologiques. Il constitue, après les coléoptères, l'ordre d'insectes le plus diversifié.

Mille espèces d'abeilles vivent en France. Elles peuvent avoir un comportement domestique, social, sauvage ou solitaire. Toutes ont un rôle prépondérant dans la pollinisation des végétaux, 80% de ces derniers en ont besoin pour leur fécondation. Leur action impacte directement l'économie agricole, arboricole et agro-alimentaire. Le tiers de la nourriture mondiale de l'homme repose sur la pollinisation des cultures. L'homme est carrément dépendant de l'abeille. Sans ces ouvrières, il n'y aura plus de fruits, ni de légumes. L'abeille domestique, *apis mellifera*, est également notre productrice de miel, mais, contrairement aux idées reçues, la majorité des abeilles ne produisent pas de miel. Compte tenu de ce rôle et de la sensibilité aux pollutions, l'abeille est considérée à juste titre comme la sentinelle de l'environnement.

Depuis quelques dizaines d'années, on constate un déclin massif de la population d'insectes pollinisateurs, en particulier abeilles domestiques et bourdons. 50 à 90% ont disparu dans le monde. 40% des apiculteurs français ont cessé leur activité depuis 10 ans. La production de miel a chuté de 33 000 tonnes en 1995 à 16 000 t en 2012. En parallèle, les importations sont passées de 7 000 t à 26 000 t. Les causes de ce déclin peuvent en être diverses et font l'objet de débats d'experts. Mais il semble de plus en plus, ici comme ailleurs (perturbateurs endocriniens par exemple), que la conjonction de plusieurs facteurs aient un effet multiplicateur : monoculture intensive, parasites, prédateurs invasifs tel le frelon asiatique, champignons, insecticides... et en particulier la synergie d'affaiblissement de l'abeille : parasite + insecticide.

Parmi ces causes, l'usage des insecticides agricoles a manifestement un impact prépondérant et dévastateur, en particulier, une nouvelle génération de produits, les néonicotinoïdes. Ces insecticides systémiques ne sont plus répandus, mais enrobent directement la semence et diffusent, tout au long de la croissance de la plante, jusqu'au nectar et au pollen. Ils sont très employés dans

l'agriculture intensive du maïs et du colza. Selon les scientifiques, ils affectent le système nerveux et cognitif des abeilles qui perdent leur sens de l'orientation et ne retrouvent plus leur ruche. Pourtant, aucun cadavre d'abeille, ni aucune présence de prédateur à proximité. Résultat : depuis le début du siècle, on assiste à un effondrement des colonies. Autre constat : le miel est désormais de meilleure qualité en milieu urbain que rural.

Ces insecticides sont connus sous les noms commerciaux de Gaucho, Cruiser, Poncho, Régent.

La suspension de 3 insecticides a été proposée par l'EFSA, Autorité Européenne de sécurité des aliments. Leur suspension a été décidée pour 2 ans par le Conseil européen, mais dans des conditions restrictives : à compter du 1er décembre 2013, sur 4 cultures : maïs (traité à 80% avec les néonicotinoïdes), tournesol (60%), colza (60%) et coton. Le régent, de la même famille n'est pas concerné par cette décision alors qu'il est interdit en France en enrobage depuis 2005. Mais ils restent autorisés sur céréales d'hiver, légumes, vergers après floraison. Les sols vont donc continuer d'être contaminés. Le produit étant rémanent plusieurs années, il diffusera dans les plantes poussant en période de pollinisation.

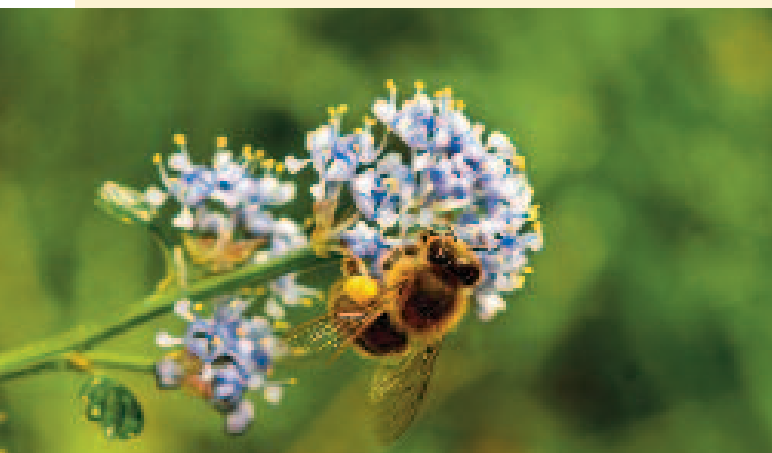
C'est donc une décision bien en demi teinte qui est prise au niveau européen après des années de tergiversations sous la pression des producteurs et utilisateurs de ces insecticides.

L'homme pactise avec le diable insecticide. Les insectes pollinisateurs constituent un rouage essentiel du développement durable, de la vie. Balayons déjà sous notre porte et n'utilisons plus d'insecticides.

Nous signalons la parution d'un numéro hors-série (N°175 juillet-août) de la revue Sciences et Avenir "**la vie extraordinaire des abeilles**" apportant un complément à ce débat : les abeilles, la ruche, les menaces (monoculture, insecticides, les prédateurs).

Sur notre initiative, le cinéma Le Conti à L'Isle-Adam a programmé le 25 juin le film «**des ABEILLES et des HOMMES**»

suivi d'un débat animé par IASEF avec l'AAVO95, «Les Amis des abeilles du Val d'Oise», membre de l'UNAF, Union Nationale de l'Apiculture Française. Cette association rassemble apiculteurs locaux et les personnes intéressées. Elle dispose d'un rucher-école à Domont et organise visites et activités.



La faune des mares

Vous ne le savez peut-être pas, mais de nombreux animaux vivent dans les mares. On y trouve différentes espèces qui y vivent toute l'année et d'autres qui les utilisent simplement pour s'abreuver, se nourrir ou s'y reproduire.



Parmi les plus petits, on trouve les «recycleurs», petits animaux unicellulaires, qui minéralisent la matière organique et des crustacés planctoniques qui forment la base des chaînes alimentaires. On trouve également de petits animaux tels que des crustacés (aselles, ostracodes), des punaises (notonecte, gerris) ou des coléoptères (dytiques).

D'autres animaux pondent leurs œufs dans l'eau qui deviendront des larves aquatiques. C'est le cas de certains insectes, tels que les moustiques, les éphémères et les libellules. Ces dernières, à l'état larvaire et adulte, sont de redoutables prédatrices et se nourrissent principalement d'insectes.

Les mares abritent également des amphibiens qui mangent aussi de nombreux insectes (moustiques,...). On y trouve

souvent des grenouilles vertes et brunes, des crapauds communs et plus rarement des tritons. Ces derniers vivent quasiment toute l'année dans la mare contrairement aux grenouilles et crapauds qui viennent seulement s'y accoupler et pondre leurs œufs aux printemps.

Enfin, les mammifères et les oiseaux utilisent les mares pour s'y abreuver et s'y nourrir des nombreux animaux inféodés à cet habitat (insectes, amphibiens,...).

Les mares ont fortement régressé au XXème siècle. Elles sont menacées par de multiples facteurs :

- ◆ eutrophisation,
- ◆ pollution (pesticides agricoles, plomb de chasse, acidification...),
- ◆ comblement, ...

De plus, certaines espèces introduites par l'Homme telles que la tortue de Floride, l'écrevisse américaine ou le ragondin détériorent les mares.

Sachez également que les poissons ne sont pas naturellement présents dans les mares. Leur introduction dans ce milieu nuit aux autres animaux car ils mangent les œufs d'amphibiens et les insectes.

Il est donc très important de protéger ce patrimoine naturel pour que les générations futures puissent observer cet écosystème si particulier...

Marjorie Trubert

Inventaire des mares : bilan 2013 par la SNPN

La Société Nationale de Protection de la Nature a réalisé entre 2007 et 2012 l'inventaire des mares de la région Ile-de-France pour le compte du Conseil Régional.

Dans le Val d'Oise, cet inventaire a été réalisé en 2012. IASEF a été l'association valdoisienne qui s'y est le plus impliquée. Les restitutions de cette étude ont eu lieu à Paris fin 2012 et à Cergy en avril dernier.

Au niveau Ile-de-France, 20.000 mares ont été inventoriées, 3 600 visitées (16%) dont 3 200 caractérisées et 400 disparues. Le bilan en est plutôt alarmant avec un abandon des milieux, une absence chronique d'entretien avec, pour conséquence, un mauvais état de conservation.

Dans le Val d'Oise, 1 450 mares ont été inventoriées, 510 visitées dont 170 par IASEF.

L'objectif est de constituer un réseau de zones humides composés de marais, de roselières et de mares en Ile-de-France favorisant la migration des espèces et la biodiversité.

Dans le Val d'Oise, seul L'Isle-Adam permet de constituer 2 réseaux significatifs de mares :

- ◆ d'une part, le réseau des mares au nord de la ville en forêt et dans le bois de Cassan comprenant des mares réhabilitées par l'ONF et de nombreux trous de bombes aux mares plus ou moins permanentes.
- ◆ d'autre part, le réseau des mares de la forêt sud domaniale de L'Isle-Adam.

La fragilité des milieux humides nécessite une attention particulière. **Les amphibiens sont la première espèce menacée.** Le classement en espaces naturels sensibles doit s'accélérer.



L'inventaire se poursuit en 2013.

IASEF y contribue par ses relevés et transmissions de données à la SNPN.

Actions en milieu scolaire :

La forêt et l'arbre...

IASEF développe désormais ses actions pédagogiques en milieu scolaire avec une équipe d'enseignants de Sciences de la vie et de la Terre.

Les premières sorties sur le thème de l'arbre et la forêt ont eu lieu début juin avec 4 classes de l'école maternelle Chantefleur de L'Isle-Adam. Malgré quelques moustiques "perturbateurs", les multiples observations et activités effectuées sur le terrain ont permis à de très jeunes enfants de mieux connaître, apprécier et respecter leur environnement.

Gageons que lorsqu'ils se promèneront désormais en forêt en famille, ils sauront mieux profiter et préserver ce milieu naturel, si riche en biodiversité.

Ces actions vont se poursuivre



à la rentrée 2013.

.. et les champignons

Notre ami Daniel Maurel, guide de la SMF, et animateur des sorties mycologiques de IASEF, a assuré l'encadrement d'une sortie scolaire de fin d'année. En voici un court résumé :

"J'ai réalisé une sortie champignons en forêt de montmorency le 7 juin dernier, avec 2 classes de CE2 (45 élèves, 2 enseignantes 4 parents d'élèves) de l'école Paul Vaillant Couturier d'Argenteuil. Le parcours d'environ 4 kms en forêt de 9h 30 à midi, ponctué d'un pique nique dans une clairière à rencontré un vif succès parmi les enfants, certains n'étaient jamais allés en forêt."

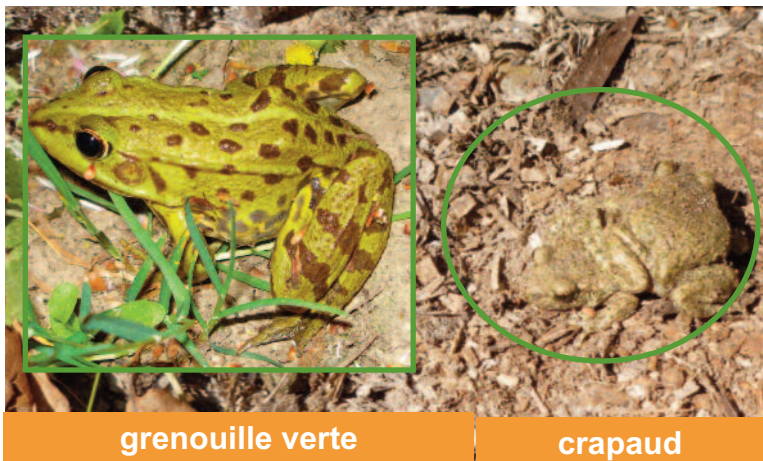
Pour les enseignants : IASEF dispose des droits de plusieurs films naturalistes d'excellent niveau qui peuvent vous être prêtés gracieusement pour une diffusion scolaire. Merci de nous contacter pour en connaître les modalités pratiques (voir également sur notre site, rubrique "pédagogie").

Sauvegarde des batraciens à Baillon

Grenouilles, crapauds, tritons, ces petits animaux nous semblent familiers. Ils sont pourtant souvent méconnus ou même détestés alors que leur rôle dans les équilibres écologiques est indéniable.

Baillon (SAB), installe plus de 600m de barrage (bâches et seaux) le long de la route de Royaumont à Baillon (crapauduc).

Tous les matins, pendant 2 mois, une équipe de bénévoles ramasse les batraciens tombés dans les seaux pour les relâcher de l'autre côté de la route. Afin de pérenniser cette protection, avec l'aide de la mairie d'Asnières-sur-Oise et du parc naturel régional (PNR) Oise-Pays de France, la SAB a fait construire un crapauduc en dur. Le financement a été réalisé par le PNR, la ville et la SAB.



grenouille verte

crapaud

Ils sont aussi d'excellents indicateurs de l'état de l'environnement dans lequel, parfois, ils survivent (pollution).

Ce sont également des espèces en voie de disparition ; les principales causes de leur déclin sont la régression de leur habitat, la pollution ainsi que les dommages induits par la circulation routière lors des migrations de printemps.

Nous devons agir pour retarder et même éviter cette disparition : Pour cela, depuis plus de 10 ans, afin d'éviter que les batraciens se fassent écraser par les voitures, l'association locale, **Sauvegarde Asnières-**

L'effort financier demandé pour préserver notre environnement représente moins de 3 € par habitant. Que l'on croie ou non à la protection de l'environnement, c'est aussi par sens éthique qu'il faut tout mettre en œuvre pour éviter la mort gratuite des animaux.

Didier Roux, Président de la SAB.

(Article paru dans le bulletin municipal d'Asnières-sur-Oise)

L'OPIE* a réalisé en France, en 2011 et 2012, une enquête de répartition du lucane cerf-volant, *Lucanus cervus*. Son rapport sera transmis à l'Union Européenne par le MNHN**.

IASEF a participé ponctuellement à ce recensement sur observations fortuites. En première approche, le lucane est plutôt commun dans le Val d'Oise. Il est par contre plutôt rare dans le Nord Picardie. Un article de la revue "insectes" relatif à cet inventaire rédigé par l'OPIE figure sur le site IASEF, onglet biodiversité/faune/insectes.

Cette enquête se poursuit par une phase de suivi. Si vous observez des lucanes, ou mieux



si vous êtes partants pour en faire la recherche, faites nous le savoir ou adressez fiche d'observation et photo à l'OPIE. La photo est nécessaire pour éviter toute confusion avec la petite biche, *Dorcus parallelipedus*.

* : Office pour les Insectes et leur Environnement

** Museum National d'Histoire Naturelle



La SAB est une association locale à laquelle IASEF adhère par amitié et solidarité.

La pose du muret en dur fait suite à la réalisation préalable de buses sous la chaussée lors de travaux publics antérieurs. Les amphibiens peuvent donc franchir sans danger la route par ces souterrains lors de la migration printanière. Cette dernière a lieu après la remontée des températures aux alentours de 10°C.

Cependant, la longueur du muret est bien insuffisante et la

pose de bâches est encore indispensable.

Cette année, l'hiver a joué les prolongations et les bâches étaient déjà enlevées lorsque l'essentiel de la migration a eu lieu. Ce fut une véritable hécatombe. Les bénévoles de la SAB ont alors passé leurs soirées à ramasser les crapauds s'engageant sur la route pour limiter les dégâts. Rendons hommage à ces sauveteurs de la route. Ce phénomène climatique met en évidence la nécessité de poursuivre ces travaux de crapauduc en dur.

Prolongement de l'autoroute A16...

les biocorridors en question !

Les autoroutes ne représentaient que 1 560 km en 1960 contre 11 000 km en 2009. Les autoroutes sont des gages de rapidité et de sécurité pour les automobilistes, mais qu'en est-il de la faune ?

Les autoroutes ainsi que les voies ferrées ont fragmenté le territoire. La faune a ainsi vu son territoire réduit avec pour conséquence une impossibilité de migrer et ainsi de renouveler le patrimoine génétique de l'espèce. Par ailleurs les routes sont aujourd'hui une des principales causes de la perte de certaines espèces puisqu'on estime que le prélèvement routier peut représenter jusqu'à 30 à 40% de mortalité d'une population.

Une façon de pallier cette fragmentation est la création de biocorridors permettant les passages au-dessus ou au-dessous des autoroutes. Ces biocorridors ne reconstituent en rien le territoire initial, mais permettent d'offrir une alternative positive et de maintenir au mieux la faune. Depuis les années 70-80, beaucoup de progrès ont été réalisés. Ainsi des ouvrages comme celui enjambant la N184 au carrefour du Tremble ne seraient pas conçus de cette façon aujourd'hui. Ce dernier constitué d'une piste cavalière et d'un passage bitumé ne peut constituer un biocorridor efficace pour les petits mammifères arrêtés par le bitume ou les chevreuils pour cause de bruits et de manque de vé-



Biocorridor enjambant la N184 au carrefour du Tremble

gétaux à son abord.

Qu'est ce qu'un biocorridor efficace ?

Il doit se trouver sur les passages connus des animaux et, donc, son implantation doit faire tout d'abord l'objet d'observation. Sa conception doit être telle qu'elle favorise le passage : entrée en entonnoir favorisée par des clôtures et une plantation adéquate, un terrain en terre ou végétalisé et être suffisamment large pour permettre à la faune de se sentir en sécurité (photo ci-contre).

Les biocorridors peuvent être des ponts ou des tunnels combinés ou non avec des usages agricoles ou de promenade.

Un autre exemple est le tunnel sous la N104 permettant au GR1 de passer sous la « 4 voies ». Le terrain est sablonneux, le volume vaste et les abords tranquilles.



Nous resterons vigilants lors de la réalisation du prolongement de l'A16 afin que les biocorridors soient efficaces et ne restent pas au stade de l'intention.



Biocorridor passant sous la N104

Le projet du prolongement de la A16 jusqu'à la Croix Verte prend en compte cette problématique et prévoit :

- ♦ L'adaptation d'un passage agricole pour permettre à la petite faune (sanglier, petits mammifères) de franchir la A16 : 7,5 m de large dont 3,5 m de bordures végétalisées.
- ♦ Un passage à grande faune (chevreuils, cerfs) de 25 m de large intégré dans le paysage forestier à l'est du Bois Carreau. Pour ce dernier, il est aussi prévu une installation vidéo pour mesurer l'efficacité du biocorridor.
- ♦ L'élargissement d'un ouvrage hydraulique à l'ouest du Bois Carreau qui comprendra un gîte pour les chauves-souris (chiroptères)
- ♦ A noter l'aménagement d'une mare à la lisière du Bois Carreau pour la protection des batraciens

IASEF a participé à l'enquête publique sur le prolongement de l'A16 et a considéré comme positifs les aménagements prévus afin de permettre à la faune de passer de la forêt de l'Isle-Adam à celle de Carnelle par le Bois carreau.

Il a été souligné que les passages à faune correspondaient au minimum requis pour ces groupes d'espèces et que, plus un passage à faune est large, plus il est efficace et permet à de nombreuses espèces de migrer, reconstituant ainsi un milieu plus proche de leur environnement habituel.

Le projet de l'A16 prend en compte les effets sur la biodiversité, ce qui n'avait pas ou peu été pris en compte lors de la construction de la N 184. Cette dernière partage la forêt de l'Isle-Adam en deux. Le pont du Carrefour du Tremble n'a, ni un abord végétalisé, ni une surface dite naturelle puisqu'une partie est bitumée. Nous demandons donc un aménagement de ce pont, ce qui était prévu et approuvé lors de l'élaboration du projet A16 mais ne semble plus être dans le projet final.

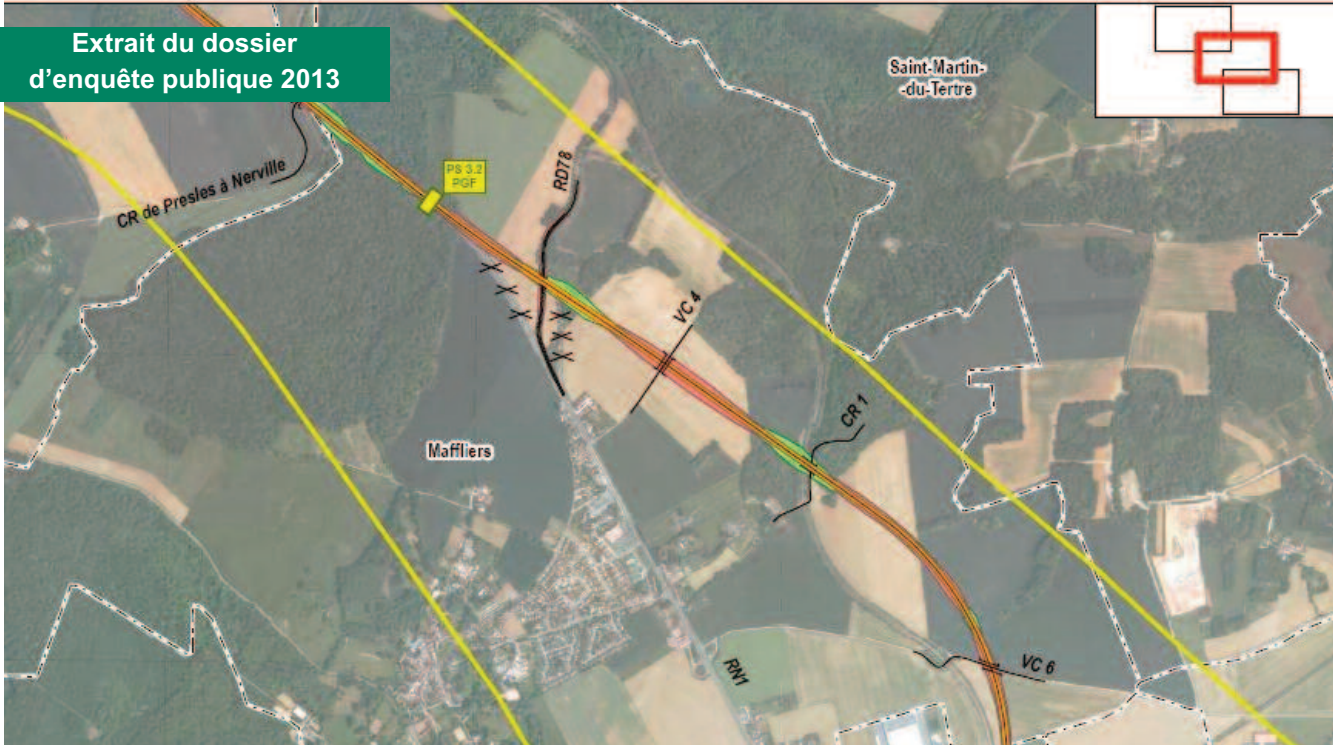
Catherine Allieux



Source : J. Carsignol – Cete de l'Est (source SETRA)

0	15/06/11	Création du document	AL	CL	AL
1	01/02/12	Modification 1	AL	CL	AL
2	21/05/12	Modification 2	AL	LV	AL

Extrait du dossier
d'enquête publique 2013



Le sol : notre principale réserve de biodiversité et notre premier « puits » de carbone

Quand nous nous promenons en forêt, nous regardons et nous écoutons autour de nous et souvent au-dessus de nos têtes : les bruissements des feuillages, les craquements des branches oscillant avec le vent, les nombreux cris et chants d'oiseaux, les insectes, quand il en subsiste, nous présentent leur diversité et nous l'identifions à la biodiversité. Le sol, et surtout la litière des feuilles en hiver, nous semblent plutôt uniformes, sans diversité visible ni audible. Pourtant les sols forestiers sont, et de très loin, le principal réservoir de biodiversité et, ce faisant, notre premier « puits » à carbone.

Nous le savons, les sols sont indispensables pour absorber l'eau, la filtrer, amortir les inondations, lutter contre

les sécheresses. Les sols stockent trois fois plus de carbone que toute la végétation ou que tout le carbone présent dans l'atmosphère. Ils sont au centre des cycles de l'eau, de l'azote, du phosphore et du potassium qui rendent possible la vie des plantes. Ils régulent nos émissions de gaz à effet de serre.

Les sols sont vivants et ils contiennent beaucoup plus de biodiversité que celle qui se développe à leur surface. En tout premier lieu, **les sols forestiers sont les plus riches en biodiversité mais aussi en carbone.** Il y a dans un sol de forêt trois fois plus de carbone que dans la végétation qui y pousse et deux à trois fois plus que dans l'atmosphère, au-dessus.

Les sols sont une ressource très limitée : les sols cultivables représentent un vingtième de la surface de la Terre. Leur formation est très longue, durant des millénaires ; ils constituent un patri-

moine naturel qui n'est pratiquement pas renouvelable.

Chaque année la France fait disparaître sous le béton et le goudron plus de quatre-vingt mille hectares de sols vivants : ce sont souvent les terres agricoles les plus riches, qui garantissent notre sécurité alimentaire. Ce sont aussi des espaces naturels ou arborés qui contribuent à diluer les polluants, filtrer l'eau.

Les sols qui ne sont pas artificialisés sont également soumis à de nombreuses autres menaces :

- érosion,
- contamination,
- tassement, etc.

Ce patrimoine, il faut le maintenir, l'entretenir et le protéger, pour nous dès maintenant, et pour les générations futures.

Dépêchons-nous de mieux connaître les sols pour mieux les respecter et en faire meilleur usage.



Jean-Claude Marcus

A vos agendas

Samedi 7 septembre

IASEF tiendra un stand au
Forum des Associations
Gymnase Amélie Mauresmo à L'Isle-Adam
de 10 H à 17H

Dimanche 15 septembre

Fête de l'Environnement
à Parmain de 10 H à 17H

Dimanche 13 octobre

Fête de la Campagne

- Venez avec (ou sans) vos enfants réaliser votre nichoir -
Parc Manchez à L'Isle-Adam de 10 H à 17H

Vendredi 15 novembre

Journée "blaireau"

IASEF organise en partenariat avec Val d'Oise Environnement une journée ciblée sur le blaireau. Elle sera animée par une conférencière spécialisée, Virginie Boyaval :

- En journée, cette spécialiste animera une classe de l'école primaire Honoré de Balzac à L'Isle-Adam.

Le matin, elle présentera le milieu forestier, la biodiversité, les relations animales, la chaîne alimentaire,... l'après-midi sera centrée sur le blaireau.



- En soirée, elle fera une conférence publique "**cohabiter avec le blaireau**" avec film et exposition sur cet animal sympathique, discret, mais aujourd'hui non protégé et très persécuté. Venez nombreux.

à 20 H15

caféteria du centre sportif Amélie Mauresmo
allée du Dr J. Cailleux
(donnant rue Chantepie Mancier)
L'Isle-Adam

Espace de biodiversité Rond Point des Héros de la Résistance à L'Isle-Adam

Lors de la création de cet espace, un "promontoire" a été réalisé pour avoir une vue sur la mare et ses environs.

Un muret de pierres non jointives a été construit à la fois pour soutenir le promontoire et aussi pour servir d'abri à une micro faune.

Cet hiver, ce muret a subi de nouvelles dégradations. A plusieurs endroits, des pierres ont été prélevées et jetées dans la mare.

A chaque fois, les dégradations ont eu lieu le mercredi ou pendant les vacances scolaires.

C'est dommageable à plusieurs points:

- ✓ Pour le développement de l'écosystème du muret
- ✓ Pour la mare dont les pierres devront être enlevées, ce qui va fragiliser l'argile qui couvre le fond et perturber l'écosystème qui se mettait en place.
- ✓ Le temps passé à le reconstruire est perdu pour traiter les autres sujets et ils sont nombreux.



La municipalité va se charger de joindre une partie des pierres.

Cependant, aidez nous à protéger ce site, soyez vigilants quand vous passez à proximité.

Le QR code "IASEF"

Le QR Code (= Quick Response) est un code barre à deux dimensions qui permet de relier un espace physique (une affiche, un monument, etc.) à un espace numérique (site web). La lecture s'effectue grâce à un téléphone portable (type smartphone) équipé d'un appareil photo et d'une application de décodage appropriée téléchargeable.

IASEF a réalisé son QR Code pour relier ses réalisations à son site www.iasef.fr. Les panneaux de présentation de l'Espace de la biodiversité en seront pourvus.



QR code
du site
www.iasef.fr



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr